



Emplois-Salaires-Retraites :

Dossier Retraite :

L'un ne va pas sans l'autre...

Nous pouvons avoir le meilleur système de retraites par répartition au monde, si l'emploi continue à se dégrader et si le gel des salaires persiste, l'avenir des retraites ne sera pas pérennisé...

Raison de plus pour faire connaître les propositions de la CGT !

En effet, même si le dossier des retraites est un sujet qui domine les préoccupations des salariés actifs, privés d'emploi et retraités, nous devons faire le lien avec la question de l'emploi et de l'augmentation des salaires. **L'un ne va pas sans l'autre...**

Dans les échanges que la CGT propose aux salariés actuellement, nous devons en débattre.

Personne, autre que nous, ne portera les propositions de la CGT

Les enjeux de la participation de la CGT à la Conférence sociale des 20 et 21 juin prochain sont donc doubles :

- proposer un autre mode de développement fondé sur une autre répartition des richesses et des droits nouveaux,
- fonder cette proposition sur la place centrale du travail et donc du travailleur et de la travailleuse, et surtout de sa qualité (rappelons que le coût du mal-travail est égal à 4 points de PIB par an soit plus de 80 milliards d'euros!).

Les dossiers clés doivent être : l'emploi, les salaires, la protection sociale avec notamment la retraite et les services publics.

Un sujet manque dans cette conférence sociale, les salaires et le pouvoir d'achat, un sujet est jugé transverse il s'agit de l'emploi. Les questions liées au financement de la protection sociale seront à l'ordre du jour après intervention de la CGT.

Pour la CGT, si on poursuit cette casse de l'emploi, que ce soit dans le secteur public et le secteur privé, avec **1.000 chômeurs de plus par jour**, c'est mettre en danger l'avenir de notre système de retraite par répartition.

Il faut stopper cette spirale de casse de l'emploi, donner du pouvoir d'achat aux salariés actifs et retraités, qui permettent de créer de l'emploi, de créer de la croissance et de sortir notre pays du borborygme dans lequel il se trouve. Mais pour cela, seule l'intervention de tous est indispensable et nous devons mobiliser les salariés actifs, privés d'emploi et retraités.

Pour la CGT, c'est la seule solution afin d'assurer l'avenir de nos retraites par répartition...

IL y a un besoin urgent de se mobiliser et d'agir le plus collectivement possible...

A la rentrée, la CGT va organiser des meetings nationaux dans plusieurs régions, afin de peser sur le patronat et le gouvernement sur la question de l'emploi, des salaires et du droit à la retraite, avec l'objectif d'organiser une journée nationale interprofessionnelle et de peser sur le débat parlementaire qui va avoir lieu, courant fin septembre/octobre/novembre.

Dès maintenant, l'UD CGT de Seine Maritime appelle ses Unions Locales et Unions Professionnelles, à mettre en place un plan de travail, avec l'objectif de mobiliser les salariés dès la rentrée.

Une bonne réforme, c'est possible ?

OUI !

Il est possible d'imposer une réforme des retraites qui :

- ➔ Corrige les effets des réformes régressives passées.
- ➔ Assure pour toutes les générations, notamment les plus jeunes, un niveau de pension convenable dès 60 ans.
- ➔ Reconnaisse la pénibilité en permettant des départs anticipés.

Alors que les profits des grands groupes sont florissants, que les dividendes versés aux actionnaires ont progressés 7 fois plus vite que la masse salariale ces trente dernières années, que des dirigeants d'entreprises s'octroient des salaires annuels supérieurs à ce que plus d'un salarié sur deux ne gagnera pas sur toute une vie, qui osera prétendre qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites ?

. Un million d'emplois en plus, c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites.

On estime par exemple que **le seul respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** apporterait un solde positif de **5 milliards d'euros** dès 2015 et près de 10 milliards d'euros en 2020.

Essoufflé par de mauvaises réformes...

Notre système de retraite a connu une série de réformes (1993, 2003, 2008, 2010), d'accords paritaires, de lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS) qui ont contribué et contribuent de plus en plus à une régression généralisée des droits à la retraite. Cela se traduit par une baisse relative du niveau de pension (pour un même salaire et une même carrière).

Ces réformes, accords, LFSS... n'ont rien réglé.

41 milliards d'euros de dividendes ont été distribués en France par les entreprises du CAC 40. Si on taxait de 5 % ces distributions, on réduirait des 2/3 le déficit annoncé pour 2020. Cette taxation aurait le double avantage de limiter la distribution de dividendes au profit des salaires.

Le tiers restant peut être aisément financé en prenant sur les 50 milliards d'exonérations des cotisations sociales des entreprises.

Les propositions de la CGT pour la retraite.

Les droits

- Taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- Pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT) pour une carrière complète.
- Ouverture du droit à retraite à 60 ans pour tous.
- Départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- Validation des années d'études.
- Validation des périodes de précarité subie.
- Retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé.
- Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

Le financement

- Toutes nos propositions ont pour effet de générer des emplois et donc des cotisations.
 - Suppression des exonérations et instauration de la double modulation des cotisations dites « patronales » (≈10 Mds)
 - Élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires (≈10 Mds)
 - Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (≈20 Mds).
- Naturellement, conquérir de l'emploi pérenne, bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail est un passage obligé pour financer durablement une protection sociale de haut niveau.
- Exemple : le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes apporterait un solde positif de 5 milliards d'€ dès 2015 et près de 10 milliards d'€ en 2020.

Les actions continuent en Seine Maritime.

Le 13 juin : Près de 500 salariés du secteur des cheminots, de la Poste, de l'Energie et du Conseil Général de Seine Maritime se sont rassemblés à 11h, devant la Préfecture de Rouen, autour d'un barbecue (lire Info-luttes n°37).



Virgin de Rouen : Depuis le 11 juin, la CGT avec les salariés se mobilisent et occupent le magasin.

Nous appelons nos syndicats CGT à venir les soutenir.

(Le magasin se situe aux Docks 76 de Rouen, au 1^{er} étage)

L'occupation de Virgin Docks 76 se poursuit (7ème nuit d'occupation). Lundi 17 juin a eu lieu l'audience du Tribunal de Commerce à Paris pour la liquidation. Le sort des salariés est désormais entre les mains de Maître Frédérique Lévy (à Paris) et de l'intersyndicale.

Les salariés remercient bien sûr la CGT de son soutien, ils sont motivés, inexpérimentés mais apprennent très vite, après un moment de flottement bien compréhensif où ils ont dû prendre position.

Demain commencera le blocage des magasins, des fournisseurs et des commissaires-priseurs voulant venir faire l'inventaire. (nous n'avons pas l'heure)



Les salariés ont décidé de ne pas les laisser entrer, afin de faire pressions sur Me Levy pour obtenir le maximum de prime. Sachant qu'une délégation de l'intersyndicale sera reçue à Paris mais seulement Mardi matin, (première victoire).

Si des camarades pouvaient passer les voir, notamment pour les dispositifs techniques de blocage, voire un soutien en cas de forcing. Autre résultat positif pour la CGT: désormais les salariés des docks de Rouen (300- 500 salariés savent que la CGT existe, même dans le Commerce).

Ci-joint : Message de soutien de Thierry Lepaon.

15 JUIN 2013 MANIFESTATION A PARIS



Ils étaient environ 8.000 manifestants du secteur de la santé à manifester à Paris. Les établissements hospitaliers de la Seine Maritime étaient présents.



Conférence sociale 20 et 21 juin. Les Unions Locales s'organisent...

UL CGT de Dieppe : Le 18 juin, la CGT, FO et FSU organisent une distribution de tracts au rond-point Intermarché de Dieppe entre 7h et 8h45. Environ 2.000 salariés passent à ce rond-point pour se rendre à leur travail. (Tract ci-joint).

UL CGT d'Elbeuf : Le 18 juin, la CGT organise une distribution de tracts au rond-point du Calvaire à Elbeuf à 16h30. (Tract ci-joint).

Le 20 juin, la CGT organise un rassemblement à 17h30 devant la chambre du Commerce d'Elbeuf.

Petroplus : ce mardi 18 juin, AG à 12h45, devant la raffinerie. (Lire l'article dans la NVO de cette semaine). Pour ceux qui ne l'ont pas, abonnez-vous !